

Association : COIN

Siège : Chez Nice Penguins, 7 Avenue de Blida, 57000 metz

## **PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ASSOCIATION**

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Association COIN en date du 20/02/2018 à 19H30.

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée au siège de l'Association. L'assemblée générale est présidée par Anthony GUÉRIN, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. Le secrétaire de séance est Nathan PARCAROLI-RUIZ.

La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

### **Membres présents**

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

SCHMITT Thomas

GUERIN Anthony

SALF Alexandre

CORSIGLIA Yvan

MATHIS Jérôme

PARCAROLI-RUIZ Nathan

ROSEN Camille

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### **Documents soumis aux membres**

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée :

- Bilan moral

- Bilan financier

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

- Bilan moral de 2017
- Bilan financier de 2017
- Réélection de la direction

### **Résolution 1 - Présentation du rapport d'activité de 2017**

Le Président décide de présenter le rapport des activités de l'Association, qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

#### Evénements de 2017 :

IGC, Global & BBQ, cours à Puzzle pour Anthony

IGC : Moins de public sur les dernières éditions.

7 éditions en 2017.

Seulement 4 de prévus en 2018.

Les cours au Puzzle se sont bien passés. Renouvellement très possible en 2018 de cette activité.

---

GGJ à Epitech s'est bien passé, malgré quelques couacs.

### **Résolution 2 - Approbation des comptes de l'Association**

Le Trésorier de l'Association présente aux membres effectifs les comptes annuels.

Suite à cette présentation, l'Association décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **Résolution 3 - Election du Président de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Président de l'Association, il est décidé de nommer, après vote, le nouveau Président suivant :

Anthony GUERIN

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **Résolution 4 - Election du Secrétaire de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Secrétaire de l'Association, il est décidé de nommer le Secrétaire de l'Association.

Après vote des membres de l'Association, la personne suivante est élue à l'unanimité en tant que Secrétaire de l'Association :

Nathan PARCAROLI-RUIZ

### **Résolution 5 - Election du Trésorier de l'Association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Trésorier de l'Association, il est décidé de procéder au vote. La personne suivante est élue à l'unanimité par l'assemblée en qualité de Trésorier de l'Association :

Thomas SCHMITT

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Metz le 20/02/2018

**Signature du président de séance / secrétaire de séance :**

